

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Point sur la situation au CHSLD MARGUERITE-ROCHELEAU au 21 janvier 2022

Bonne nouvelle! Nous n'avons plus de cas positifs chez les résidents! Cependant, nous sommes toujours déclaré en écloison pour la COVID-19 par la santé publique.

Le port des ÉPI doit continuer d'être rigoureusement respecté. Nous continuons d'ajuster nos mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission éventuelle entre les résidents infectés et les autres.

Dans notre souci de bien informer les familles de l'évolution de la situation dans notre établissement, voici l'état de situation de ce jour :

	Résidents	Employés
Cas actifs	0	2
Décès	8	0
Cas rétablis	70	36
Total cumulatif	78	38

Un agent de sécurité continue de faire le contrôle des accès de 6h à minuit pour s'assurer du respect des mesures sanitaires.

Accueil des personnes proches aidantes (PPA) et des visiteurs ****mise à jour****

En tout temps et en toute circonstance, l'accueil des visiteurs n'est plus permis dans les milieux visés.

Les personnes proches aidantes doivent :

- présenter leur passport vaccinal et avoir le statut « adéquatement protégé »,
- respecter rigoureusement les consignes sanitaires de base dans le milieu de vie,
- appliquer la distanciation physique de 2 mètres et porter un masque dans la chambre ou la pièce dédiée. Ainsi, le port du masque et la distanciation physique de 2 mètres demeurent obligatoires en **tout temps dès l'entrée** dans le milieu de vie (entrée, corridors, salon, etc.), et
- ne plus être en isolement pour la COVID-19 depuis minimalement 10 jours de la date du début des symptômes ou du prélèvement si aucun symptôme. Ainsi, une personne proche aidante qui a été atteinte de la COVID-19 doit attendre minimalement 10 jours avant de visiter un proche.

Il est interdit de manger dans la salle à manger ou la chambre d'un résident.

Il est interdit de circuler dans les espaces communs sauf pour circuler vers la chambre.

Règles pour les milieux de vie sans éclosion ET milieux de vie en éclosion

Une seule personne proche aidante par jour est permise auprès d'un résident parmi la liste des PPA formées aux mesures PCI. Un PPA peut visiter son proche à plus d'une reprise au cours de la même journée.

Un maximum de 4 personnes proches aidantes sera identifié par la direction du centre en collaboration avec le résident ou son représentant afin de restreindre le nombre de personnes différentes pouvant avoir accès à l'intérieur du milieu de vie.

L'accès aux espaces communs, par exemple à la salle à manger et au salon est interdit pour les PPA. Ces dernières peuvent avoir accès uniquement qu'à la chambre. Cependant, une personne autorisée peut accompagner un résident nécessitant une aide à l'alimentation à la salle à manger en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT à toute personne d'apporter de la nourriture ou des boissons et de manger dans la chambre d'un résident.

De même, **aucun vêtement ou objet de la maison (manteau, sac à main, sac à lunch, document, etc.) n'est autorisé sur une unité ou dans une chambre s'ils sont à vous et ramené par la suite à la maison. Laissez votre manteau au vestiaire situé avant l'entrée de chaque unité.**

Attention, le port du masque et de la protection oculaire doit être maintenu pendant toute la durée de votre visite. Il demeure important d'assurer une application rigoureuse des mesures de prévention et de contrôle des infections afin de limiter la propagation du virus.

La personne qui ne respecte pas les consignes, malgré le fait qu'elle a reçu toute l'information et a été accompagnée pour l'application des mesures de PCI, pourrait se voir retirer l'accès au milieu.

Services aux résidents et loisirs ****Mise à jour****

Les services de loisirs offerts par notre récréologue reprennent graduellement, de même que les services de coiffure. Les bénévoles sont de retour graduellement aussi.

Les professionnels de l'externe offrant des soins de santé spécifiques et nécessaires, comme les physiothérapeutes et les professionnels en soins de pieds sont autorisés à venir, en respectant certaines conditions et selon la condition du résident.

Les salles à manger sont rouvertes et les résidents peuvent y prendre leur repas.

Le comité d'usagers et de résidents n'est pas permis en présentiel à l'intérieur du CHSLD, mais peut se tenir en virtuel.

Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doit être désinfecté soigneusement à l'arrivée.

Lavage des vêtements par la famille

Le lavage des vêtements par la famille continue d'être interdit pour éviter toute propagation du coronavirus. Notre équipe de buanderie s'occupera des vêtements des résidents concernés, jusqu'à nouvel ordre.

Heures de visite

Les heures de visite sont toujours restreintes de 8h à 20h, sept jours sur sept et aucune visite ne sera permise en dehors de ces heures sauf pour les visiteurs d'un proche en fin de vie.

Mesures de prévention à respecter en tout temps

- **Distanciation** - Une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps sauf lors de la prestation de soins par un proche aidant (hygiène, alimentation, etc.).
- **Hygiène des mains** - Pratiquer l'hygiène des mains, entre autres à l'arrivée, avant et après une visite à un résident, avant et après une activité, après être allée à la toilette, à la sortie, et après avoir porté des gants s'il y a lieu, pour en nommer quelques moments.
- **Port du masque** - Un masque de procédure doit être **porté en tout temps** et les directives locales doivent être respectées. Le port du masque doit être maintenu lors de l'utilisation du téléphone cellulaire.
- **Hygiène respiratoire** - Pratiquer l'hygiène respiratoire lorsque vous toussiez ou éternuez.
- **Les effets personnels** - Les manteaux, sac à main, etc. doivent être déposés à l'endroit désigné et conservés selon les consignes de l'établissement.

Sorties pour les résidents dans les milieux sans éclosion

Les sorties des résidents du milieu de vie pour un rassemblement privé ou un congé temporaire dans la communauté ne sont **pas permises** étant donné que nous sommes en éclosion.

Votre collaboration est importante

Nous sommes conscients que cette situation vous fait vivre beaucoup d'inquiétudes et de stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles. C'est ensemble, en respectant les mesures, que nous pourrons aider à réduire les risques de propagation.

Prendre note que les communiqués sur l'état de situation seront désormais publiés les lundis, mercredis et vendredis. Ils continueront d'être envoyés par courriel et publiés sur notre site Web et sur notre page Facebook.

<https://chslmargueriterocheleau.com/publications/>

<https://www.facebook.com/chslmargueriterocheleau>